

MAGAZINE MUNICIPAL JUIN 2026

Fouesnant *mag'*

WWW.VILLE-FOUESNANT.FR



8 | DOSSIER

Fouesnant
les Glénan

La nouvelle équipe du conseil municipal

6
ATCHOUM
Un transport
pour tous

21
PORTRAIT
Rose Goardet

22
BEL ÉTÉ
La scène
en plein air !

- 4** Vie quotidienne
- 8** Dossier
 - La nouvelle équipe municipale
 - Projets
- 18** PLU
- 20** Devoir de mémoire
- 21** Portrait
 - Rose Goardet
- 22** Politique culturelle
 - Bel Été, la scène en plein air !
- 24** Sécurité
- 26** Environnement
- 29** Patrimoine
- 30** CCPF
- 31** Tribunes



Mairie de Fouesnant-les Glénan

Place du Général
de Gaulle
Tél. 02 98 51 62 62

Horaires

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
et le samedi de 9h à 12h.

ville-fouesnant.fr
contact@ville-fouesnant.fr



Fouesnant Magazine, une revue d'information
éditée par la Ville de Fouesnant-les Glénan.
Place du Général de Gaulle
B.P. 5 - 29170
Fouesnant-les Glénan
Tél. 02 98 51 62 62

Directeur de la publication :
Bruno Merrien

Rédaction : Peggy Hemon,
Inès Guirriec, Cécile Tabarly.

Conception et réalisation :
K unique, agence de communication.

Routage : OCEA Routage.

Tirage : 5730 exemplaires.

Crédit photos :
K unique, Ville de Fouesnant,
CCPF, Fly HD, iStockphoto,
DDL architectes, Cédric Museran,
Lena Reynaud, Erwan Dimey,
Claude Folgoas, SDIS 29.

Dépôt légal : septembre 2018.

Si vous ne recevez pas le magazine de votre ville,
vous pouvez contacter le service communication
de la mairie de Fouesnant-les Glénan.

Des exemplaires de ce magazine sont à votre
disposition à la mairie, à l'Office Municipal
de Tourisme et à l'Archipel.

**Votre magazine
est éco-responsable**



Voici maintenant trois mois que mon équipe et moi-même avons pris nos fonctions dans notre belle ville de Fouesnant.

Je tiens ici à remercier les Fouesnantaises et Fouesnantais qui nous ont accordé leur confiance dès le premier tour des élections municipales. Le scrutin nous attribue une majorité confortable avec 26 des 33 sièges du conseil municipal, les sept restants revenant à une opposition désormais organisée en deux groupes. Je m'attacherai, comme annoncé le 15 mars au soir, à être le maire de tous.

La nouvelle mandature étant désormais lancée, je souhaite réaffirmer notre engagement et notre détermination à œuvrer pour le bien de notre ville et de ses habitants.

Le principe qui guidera notre action est, sans hésitation, celui de l'intérêt général, adossé à deux valeurs qui me sont chères : le respect et le dialogue.

La période écoulée confirme l'écart de responsabilité entre la fonction d'adjoint que j'ai occupée durant deux mandats et celle de maire que j'occupe désormais.

Elle montre aussi la richesse et la diversité du quotidien d'un maire, prenant en main les dossiers en cours, répondant aux sollicitations de la population et des partenaires, construisant le cadre de travail avec les élus et les agents pour la période à venir, tout en composant avec le fonctionnement de l'administration.

Les projets en cours ne manquent pas : construction de notre cinéma « Le Littoral », du complexe de padel de Bréhoulou, de la voie cyclable au Cap-Coz...

Comme vous le voyez, notre équipe est au travail, soucieuse d'apporter le meilleur aux Fouesnantaises et Fouesnantais, dans un esprit d'apaisement, loin des agitations des réseaux sociaux, tout ceci à l'aube d'une belle saison qui apporte déjà de belles satisfactions.

Bel été à toutes et tous, et au plaisir de vous rencontrer.

Bruno Merrien
Maire de Fouesnant-les Glénan

Découvrez l'avant programme de la saison culturelle de l'Archipel !



l'archipel



LE COIN DES MARCHÉS

Horaires et lieux des marchés

- Le **vendredi** matin sur le marché de Fouesnant (place du Général de Gaulle), toute l'année.
- Le **samedi** matin sur le marché bio de Fouesnant (place de l'Église), toute l'année.
- En juillet et août, le **mercredi** matin sur le marché de Beg-Meil (Parking de Kervastard).




COMMUNICATION

La newsletter municipale : restez informés de l'actualité fouesnantaise

La Ville de Fouesnant propose une newsletter municipale, envoyée environ une fois par mois, et plus fréquemment si l'actualité locale le nécessite. Elle vous permet de suivre simplement les informations essentielles de la commune : projets, événements, services, travaux, vie locale ainsi que la parution du magazine municipal.

Afin de rester informé au plus près de l'actualité fouesnantaise, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant.

Comment s'inscrire ?

- 1 Rendez-vous sur le site internet de la Ville 
- 2 Renseignez votre adresse électronique
- 3 Cochez la case : « J'accepte la politique de traitement des données personnelles de la ville de Fouesnant »
- 4 Cliquez sur « Inscription »

- 5 Validez votre inscription en cliquant sur le lien reçu par courriel (pensez à vérifier vos indésirables) afin de confirmer définitivement votre inscription et recevoir les prochaines newsletters.

Besoin d'aide ?

Pour toute question le pôle communication se tient à votre disposition :

☎ 02 98 51 62 99

@ Par mail : communication@ville-fouesnant.fr



COMMUNICATION

Magazine municipal : inscrivez-vous pour recevoir le magazine

Vous souhaitez recevoir le magazine directement dans votre boîte aux lettres ? C'est possible ! Si vous n'êtes pas déjà inscrit, remplissez le formulaire ci-dessous, déposez-le à l'accueil de la mairie, ou envoyez-le :

Par courrier :
Place du Général de Gaulle, 29170 Fouesnant

@ Par mail : communication@ville-fouesnant.fr

Retrouvez le magazine dans les différents points de distribution : Archipel, Mairie, Office municipal de Tourisme, Balnéides, Leclerc, Carrefour, Super U, Netto, Café de la place, boulangerie l'ami du pain... ou téléchargez-le sur le site de la Ville.

Scannez-moi !



Fouesnant mag'

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal

Ville

- Je souhaite recevoir le magazine municipal en boîte aux lettres. J'accepte que mes données soient utilisées uniquement dans le cadre de la distribution du magazine de Fouesnant-les Glénan.

APPLICATION

Téléchargez l'application Fouesnant dans ma poche !

Fouesnant dans ma poche vous permet de suivre l'actualité de votre ville en direct sur votre téléphone. Plusieurs options y sont développées. Grâce à votre application vous pourrez vous informer sur la culture, la santé, l'enfance et la jeunesse mais aussi recevoir des notifications si vous le souhaitez pour être informé des risques météorologiques ou encore des divers événements sur la commune.

Fouesnant dans ma poche pour être au plus près de la vie Fouesnantaise !



Android

Scannez-moi



Apple

Scannez-moi

NOUVEAUTÉ

Facebook mis en place dans votre commune

Pour une meilleure transmission de l'information la Ville a choisi de mettre en place une page Facebook. Un choix pour le citoyen et son quotidien. Une communication sur les travaux, les événements, le quotidien et l'embellissement de la commune. L'objectif : améliorer la communication et les échanges entre la mairie et les Fouesnantais.



Suivez-nous sur Facebook !

Atchoum : un transport pour tous

Pour qui ?

Le service ATCHOUM s'adresse à tous les fouesnantais, en particulier si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer au quotidien. Il est destiné notamment aux personnes âgées, aux personnes isolées, ou à toute personne sans solution de transport ponctuelle. Ce service repose également sur la solidarité locale : des conducteurs volontaires s'engagent pour aider d'autres habitants à se déplacer.

Comment ça fonctionne ?

Si vous êtes utilisateur vous pouvez réserver un trajet par téléphone ou sur internet. Un conducteur solidaire vient vous chercher directement à votre domicile, vous accompagne à votre rendez-vous (médecin, courses, activités, etc.), puis vous raccompagne chez vous.

Tout est encadré afin de garantir un service sécurisé, sans échange d'argent direct avec le conducteur. **Si vous êtes conducteur** il suffit de s'inscrire gratuitement et sans engagement via le site internet Atchoum : <https://atchoum.eu/>



Où en bénéficier ?

Le service ATCHOUM est disponible sur l'ensemble du territoire du Pays Fouesnantais. À noter : les déplacements peuvent être effectués en dehors du Pays Fouesnantais. Il permet d'effectuer des déplacements de proximité pour répondre à vos besoins du quotidien : aller aux rendez-vous médicaux, faire ses achats, accomplir des démarches, rejoindre une activité ou maintenir le lien avec ses proches.

Les tarifs ?

Les tarifs sont calculés en fonction de la distance parcourue, ce coût permet de couvrir les frais du conducteur. Pour les personnes qui en ont besoin, des tickets mobilité peuvent être proposés afin de faciliter l'accès au service.

COMMENT S'INSCRIRE

Par téléphone
02 21 82 09 98
ou sur
[ville-fouesnant.fr/
atchoum/](https://ville-fouesnant.fr/atchoum/)



Démarches en ligne

Un espace pour les Fouesnantais



Depuis le site internet de la Ville, vous pouvez accéder à un ensemble de démarches dématérialisées : demandes d'actes administratifs, inscriptions scolaires ou périscolaires, signalements divers, ou encore prises de contact avec les services municipaux. Cette offre numérique complète les accueils physiques et téléphoniques, afin de répondre aux besoins et aux habitudes de chacun.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans l'espace public avec l'application Fouesnant dans ma poche

Grâce à un formulaire dédié, il est possible de :

- Décrire précisément le problème observé,
- Indiquer sa localisation,
- Joindre, si besoin, une photographie pour faciliter le diagnostic.

Ces signalements sont directement transmis aux services techniques de la Ville, qui peuvent ainsi analyser la situation, prioriser les interventions et intervenir dans les meilleurs délais possibles, en fonction du degré d'urgence et de la nature des travaux à réaliser.

Une gestion en direct et collaborative

Il est important de rappeler que certains travaux nécessitent des études techniques ou des programmations spécifiques. Le signalement en ligne n'implique donc pas toujours une intervention immédiate, mais il constitue une étape essentielle pour la prise en compte des besoins du territoire.



LE CONSEIL MUNICIPAL



La nouvelle équipe du conseil municipal

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le dimanche 15 mars, avec une participation de 67,30% des électeurs inscrits.

Le scrutin a enregistré 3 194 abstentions, ainsi que 93 votes blancs et 49 votes nuls.

Trois listes étaient en présence lors de ce scrutin.

La liste Fouesnant Passionnément, conduite par Bruno Merrien, arrive en tête avec 54,70% des suffrages exprimés. Elle obtient la majorité des sièges au conseil municipal, soit 26 sièges, ainsi que 9 sièges au conseil communautaire.

La liste Ensemble pour Fouesnant, menée par Véronique Savina, se classe en deuxième position avec 26,03% des suffrages exprimés. Elle obtient 4 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire.

La liste Alternative Fouesnant, conduite par Vincent Esnault, recueille 19,28% des suffrages exprimés. Elle se voit attribuer 3 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire.

Ces résultats déterminent la composition du conseil municipal ainsi que la représentation de la commune au sein de l'intercommunalité.

ÉCHANGES ET CO-CONSTRUCTION DOIVENT ÊTRE AU CŒUR DES PROJETS

Bruno Merrien a été élu maire de Fouesnant le 21 mars 2026, après la victoire du groupe Fouesnant Passionnément aux élections du 15 mars. Le Fouesnantais de souche (il a grandi à Fouesnant, dans la ferme familiale) revendique une connaissance fine du territoire et de ses spécificités.

Ses expériences de premier adjoint chargé des finances de 2014 à 2026, d'élus communautaire de 2014 à 2020 et de vice-président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais de 2020 à 2026, et enfin son expérience professionnelle lui permettent d'aborder ce mandat de maire avec sérénité.

«La fonction de maire est passionnante par la richesse et la diversité des sujets. Les premières semaines de mandat sont intenses mais il faut savoir prendre le temps de bien appréhender les sujets. C'est une grande responsabilité» que j'exerce avec beaucoup d'humilité et de détermination, rajoute-t-il.

Ses mots clés : co-construction et partage de l'information. Avec l'objectif de faire aboutir des projets cohérents et répondant le plus possible à l'ambition initiale

Notre ambition est de préparer l'avenir de Fouesnant tout en préservant ce qui fait son identité : sa qualité de vie, son dynamisme associatif, la proximité de ses services et la richesse de son environnement. **Nous souhaitons construire une commune qui reste accueillante pour les familles, attentive à ses aînés et attractive pour les générations futures.**

«Je suis un homme d'ouverture, je suis à l'écoute et mon équipe aussi. J'aime confronter les points de vue et enrichir les projets en y associant par exemple une association, des riverains, afin de

Bruno Merrien, maire de Fouesnant-les Glénan.

trouver la formule qui répond le mieux possible aux ambitions de la ville tout en recherchant le meilleur équilibre au service de l'intérêt général», souligne Bruno Merrien.

Le nouveau maire et son équipe affirment également une volonté d'aller vers plus de concertation dans les quartiers. Les 4 délégués de secteurs iront dans les quartiers, à la rencontre des habitants, avec une méthode qui priorisera les échanges.

«Nous proposerons aussi des projets participatifs, mais un peu de patience, il faut d'abord mettre toute la mécanique en place !» afin de permettre à chacun de prendre part à la vie communale dans les meilleures conditions.

Un sujet en particulier qui lui tient à cœur ?

«Malgré le manque de visibilité de la part du Gouvernement, la situation financière de la commune est saine et permet à la collectivité de réaliser des investissements importants. Nous tiendrons nos engagements, notamment favoriser l'installation des jeunes ménages, qui est un élément qui me tient particulièrement à cœur. Il est essentiel que Fouesnant demeure une commune vivante, attractive et accessible à toutes les générations.»

La composition du conseil municipal

■ Le maire



Bruno Merrien
Maire de Fouesnant-les Glénan

■ Les adjoints



Cécile Tabarly
1^{re} adjointe à la culture, la communication et les relations extérieures



Alain Gosset
2^e adjoint aux finances et à la vie économique



Laure Caramaro
3^e adjointe aux travaux et à l'environnement



Laurent Le Cain
4^e adjoint à l'urbanisme



Christine Jan
5^e adjointe à la solidarité et au logement



Francis Touchard
6^e adjoint à la vie associative



Cindy Baccon
7^e adjointe à l'enfance et à la jeunesse



Paul de Montecler
8^e adjoint à la sécurité, la mobilité et la citoyenneté
Correspondant sécurité et incendie

● Conseillers communautaires

■ Délégués de quartier/secteur

■ Les conseillers municipaux de la majorité



Joël Chandelier
Conseiller municipal délégué au secteur du centre-ville
joel.chandelier@ville-fouesnant.fr et correspondant défense



Roger Le Goff
Conseiller municipal



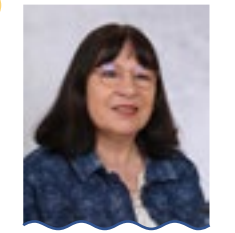
Marie-Thérèse Le Goardet
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives aux solidarités et à la banque alimentaire



Gildas Cornec
Conseiller municipal délégué aux questions relatives au jumelage, à l'Europe et à la langue bretonne



Jean-Michel Piguel Lozac'h
Conseiller municipal délégué aux questions relatives à l'offre de santé



Marie-Christine Even
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives aux solidarités et à la banque alimentaire



Virginie Campredon
Conseillère municipale déléguée au secteur de Beg-Meil
virginie.campredon@ville-fouesnant.fr



Alain Merrien
Conseiller municipal délégué aux questions relatives aux ports et aux îles



Clarisse Morvan
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives à la communication municipale



Olivier Kalita
Conseiller municipal délégué au secteur de Moustertlin
olivier.kalita@ville-fouesnant.fr



Christelle Rémond
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives aux sports



Cécile Desbois
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives à l'enfance



Anne Frédou
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives au commerce et au tourisme



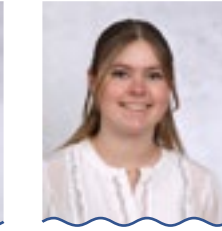
Maxime Simon
Conseiller municipal délégué au secteur du Cap-Coz
maxime.simon@ville-fouesnant.fr



Valérie Guéguen
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives à la jeunesse



Peter Smis
Conseiller municipal délégué aux questions relatives à la vie associative



Anna Garcia
Conseillère municipale déléguée aux questions relatives au « bien vieillir » et au handicap

■ Les conseillers municipaux de l'opposition

Ensemble pour Fouesnant



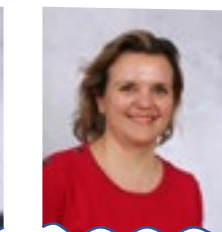
Catherine Le Floc'h
Conseillère municipale



Daniel Guillou
Conseiller municipal



Jean-Loïc Jézéquelou
Conseiller municipal



Véronique Savina
Conseillère municipale

Alternative Fouesnant



Sandrine Etesse
Conseillère municipale



Vincent Esnault
Conseiller municipal



Maël Lintanf
Conseiller municipal

8 adjoints engagés pour les Fouesnantais



Cécile Tabarly

1^{re} adjointe à la culture, la communication et les relations extérieures

« Première adjointe à la culture, communication et relations publiques, je m'engage avec sincérité au service des Fouesnantais. La culture rassemble, la communication informe avec clarté et proximité, et les relations publiques renforcent le lien avec tous les acteurs. Fidèle à notre identité, j'agis pour une ville vivante, ouverte et tournée vers l'avenir. »



Christine Jan

5^e adjointe à la solidarité et au logement

« Mes engagements pour le mandat 2026-2032 en tant qu'adjointe à la solidarité et au logement : accompagner les Fouesnantais en difficulté financière ou administrative, aider à l'accès au logement social sur le Pays Fouesnantais, travailler en lien avec le service enfance-jeunesse pour soutenir les familles, accorder des prêts d'honneur aux étudiants. J'accueille sur rendez-vous les mardis et jeudis matins. »



Alain Gosset

2^e adjoint finances et vie économique

« Ma mission est d'agir en toute transparence, rigueur et intégrité pour maintenir un budget et une fiscalité maîtrisée au service des Fouesnantais et d'animer la vie économique de Fouesnant par un tourisme régulé de qualité et un tissu dynamique de commerces et d'artisans de proximité au centre-ville mais également à Cap-Coz, Moustierlin et Beg-Meil. »



Francis Touchard

6^e adjoint à la vie associative

« Mon rôle d'adjoint à la vie associative sera de faire le lien entre les associations fouesnantaises et les services municipaux. Veiller à ce que chaque adhérent puisse exercer sa passion dans de bonnes conditions, assurer le bon fonctionnement des activités, répondre au mieux aux demandes des dirigeants, aider à l'organisation des événements et valoriser le bénévolat, essentiel à la vie associative. »



Laure Caramaro

3^e adjointe aux travaux et à l'environnement

« Originaire de Fouesnant, je suis profondément attachée à notre territoire. Adjointe aux travaux et à l'environnement depuis plusieurs mandats, je m'engage pour un aménagement harmonieux, respectueux des espaces, de la biodiversité et de notre qualité de vie. Cette fonction me passionne par sa proximité avec les services et la population. Mon engagement repose sur des valeurs essentielles : écoute, disponibilité et confiance. »



Laurent Le Cain

4^e adjoint à l'urbanisme

« J'ai souhaité poursuivre mon engagement pour la ville de Fouesnant, en me joignant à l'équipe menée par Bruno Merrien. En conservant la charge de l'urbanisme je poursuivrai le travail déjà mené en vue de l'approbation et la mise en application du PLU. Ce document de planification conduira notre ville dans son développement pour les dix années à venir. »



Paul de Montecler

8^e adjoint sécurité, mobilité et citoyenneté

« Mon ambition pour Fouesnant : un territoire apaisé, innovant et solidaire, où il fait bon vivre en toute sécurité. Axer la sécurité des personnes et des biens sur la prévention et les bons gestes. Développer les mobilités douces et le partage respectueux de l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes. Renforcer les transports solidaires Atchoum, essentiels aux mobilités du quotidien. »





LE LITTORAL

Cinéma Le Littoral : les technologies au service du confort

Les travaux du cinéma Le Littoral avancent. Ils ont débuté le 18 mai 2025. Le gros œuvre est achevé et le second œuvre se poursuit, notamment la charpente, l'étanchéité et le parement de façade. Le recrutement d'une directrice ou d'un directeur est en cours. Il/elle sera chargé(e) de la programmation et du pilotage de l'équipe, qui comprendra quatre agents.

Le cinéma sera composé de trois salles, de 245, 131 et 81 fauteuils dotées des dernières technologies en matière de son et de projection vidéo, et proposera une expérience particulièrement immersive sans oublier d'offrir des solutions aux personnes en situation d'handicap, qu'il soit moteur, visuel, auditif ou cognitif.

“
L'OUVERTURE
DU CINÉMA EST
ENVISAGÉE, À CE
STADE D'AVANCEMENT
DU CHANTIER, AU
PRINTEMPS 2027.

Au-delà de l'expérience cinéma ce nouvel équipement invitera chacun à séjourner dans l'espace accueil-restauration, pensé comme le 3^e lieu de l'Archipel, pour favoriser le lien et la mixité sociale. À noter également : la salle 3, comprenant 81 places, sera équipée d'une estrade permettant ainsi l'organisation de conférences, de débats ou de séminaires.



LE CINÉMA EN COURS DE CONSTRUCTION



LE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

Padel : un nouvel équipement de proximité

Les aficionados du padel vont pouvoir tester très bientôt les nouveaux terrains couverts construits en centre-ville, à proximité de l'espace sportif de Bréhoulou.



L'offre sportive sur la commune, l'attractivité et la dynamique de la vie sportive locale. Elle offrira un nouvel espace de loisirs pour les habitants et des opportunités d'événements ou de tournois.



Le nouveau complexe sportif qui réunit trois terrains de padel couverts, un accueil, des vestiaires et un club-house est en cours d'achèvement, après neuf mois de travaux. Un bâtiment moderne et fonctionnel, qui permettra aux joueurs de pratiquer toute l'année, recouvert recouvert de 415m² de panneaux photovoltaïques (puissance d'environ 94 kW).

Une attention particulière a été portée à la réduction du bruit grâce à une étude acoustique, afin de ne pas impacter les riverains. Réalisé en partenariat avec le club de tennis il sera ouvert aux écoles et aux personnes en situation d'handicap. Ce nouvel équipement vient renforcer



EN COURS DE CONSTRUCTION



ROUTE DU PORT

Une sécurité renforcée Route du port

Dans la continuité du maillage de voies vélos sur le territoire de Fouesnant, c'est une nouvelle portion qui a été aménagée route du Port entre Pen an Cap et le giratoire de la descente du Loch. Un aménagement cyclable de 290 mètres linéaires a été réalisé du côté nord de la voie. En parallèle, un chemin piéton a été créé du côté sud, et la chaussée a fait l'objet d'une rénovation complète. Cet aménagement permet une circulation confortable et en sécurité pour les cyclistes et les piétons, et plus largement une amélioration des conditions de déplacements des utilisateurs de mobilités douces.



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Cimetière : des aménagements à venir

31 emplacements seront réalisés courant juin au columbarium dans la poursuite de l'aménagement traditionnel du cimetière. Les modes funéraires évoluent au rythme de l'évolution de la société et la ville de Fouesnant compte de plus en plus d'habitants. Une étude a été lancée afin de réaliser un programme d'aménagements composé d'un columbarium et de mini tombes. Le périmètre existant du cimetière pourrait être légèrement modifié, de même que le parking de Malabry.

De la verdure à l'école La Garenne

Des travaux sont prévus en 2026 à La Garenne avec la construction d'une clôture afin de renforcer la sécurisation des espaces extérieurs. La création d'un accès entre le lotissement situé à l'arrière de l'école permettra ainsi aux enfants de s'y rendre aisément et en toute sécurité. L'objectif est de rendre les espaces de récréation plus agréables, sans oublier leurs principales fonctions, et pour toutes les saisons !



ÉCOLE LA GARENNE



TERRAINS DE FOOT

Plus de confort aux terrains de football de Bréhoulou

Des travaux ont été réalisés en 2026 notamment sur le terrain d'honneur avec la mise en place de nouvelles mains courantes et des bancs de touche. Afin de pouvoir accueillir des rencontres en soirée et être conforme à la réglementation de la Ligue de Football, l'éclairage a été remplacé. Enfin, en vue d'améliorer la convivialité des lieux, une étude sera lancée dans le cadre du remplacement de l'actuelle buvette et deux autres études seront également conduites concernant la rénovation des vestiaires et la construction d'un club house pour l'USF.

Un nouvel ALSH, une salle de restauration et des logements au Quinquis

La Ville ambitionne de mener un projet global sur le site du Quinquis à Beg-Meil (ancien ALSH). Une étude qui comprend la construction d'une salle de restauration associative pour 250 personnes et d'un nouvel ALSH qui accueillera les enfants tout au long de l'année sur ce même site a été lancée. Des salles associatives seront également réalisées, et une étude de faisabilité concernant du logement saisonnier est programmée. Les anciens logements communaux qui sont aujourd'hui insalubres sont démolis.



ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL

Église Saint-Pierre et Saint-Paul

L'église romane du XII^e siècle Saint-Pierre et Saint-Paul nécessite des travaux de rénovation, qui seront réalisés en 2026, notamment concernant l'installation électrique du bâtiment.



INSTALLATION DE NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

Sécurité : poursuite du déploiement de la vidéosurveillance

L'installation de caméras de vidéosurveillance existe depuis plusieurs années sur le territoire communal. Les premières caméras ont été installées en 2018 à Beg-Meil. Depuis, le dispositif se déploie et se renforce. De nouveaux points de vidéosurveillance (rond-point de l'Odet, le rond-point de Kérambris, Pen Al Lenn et le rond-point dans la zone de Parc Ar C'hastel) ont été installés et les outils d'exploitation modernisés avec notamment le dispositif caméras de lecture de plaques d'immatriculation. Pour 2026 : deux autres secteurs seront équipés de caméras : Roudou bas et Menez Plen/Tri Person.

PLU : le projet se précise

Par délibération en date du 25 février 2026, le conseil municipal a arrêté le Projet de Plan Local D'Urbanisme (PLU) et tiré le bilan de la concertation.



LES CHIFFRES CLÉS POUR L'AVENIR

Environ **1300** habitants supplémentaires à horizon 2035

Une production d'environ **1200** logements sur 10 ans, soit **120 logements/an***

60% des logements produits en **renouvellement urbain**

Une **limitation stricte** des extensions urbaines

(environ **10 ha** sur la période)

* Cette production de 1200 logements alors que seulement 1300 habitants supplémentaires sont attendus d'ici 10 ans s'explique par le phénomène de desserrement des ménages (diminution du nombre moyen de personnes par logement, en raison essentiellement de l'évolution de la société, des divorces et séparations). Ceci entraîne un besoin important de logements alors que le nombre d'habitants reste stable ou en légère augmentation.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est prévue courant septembre. Celle-ci permettra d'informer et recueillir les avis de chaque fousnantais avant approbation.

But : Assurer l'information et la transparence, permettre la participation des fousnantais, améliorer le projet de PLU.



LE PLU DISPONIBLE EN CONSULTATION SUR LE SITE :



Conformément à la réglementation, ce document est :

- a été soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA),
- sera soumis à enquête publique courant du mois de septembre,
- est susceptible d'être modifié avant son approbation définitive,
- et n'a aucune valeur opposable pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

À ce stade de la procédure, seules les demandes et observations relatives au projet, qu'elles soient générales ou particulières (demande de constructibilité par exemple), formulées pendant la durée de l'enquête publique, seront étudiées par la commission d'enquête et la commission municipale. Les demandes déposées hors de la période d'enquête publique ne seront pas prises en compte.

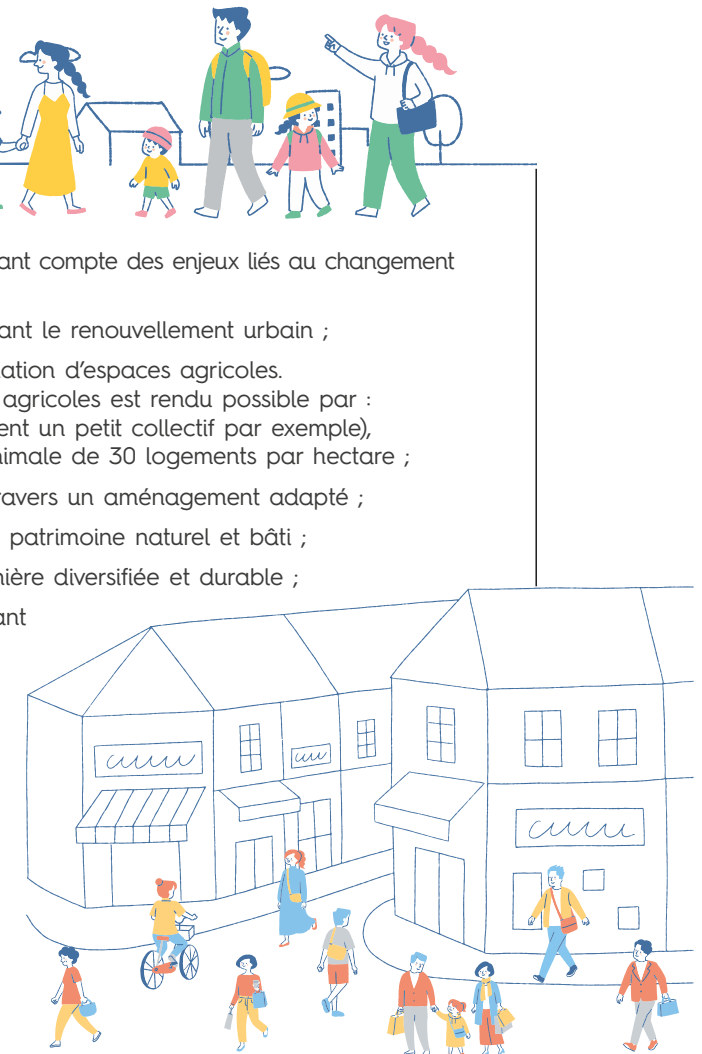
Les grands objectifs :

- Favoriser une approche environnementale, tenant compte des enjeux liés au changement climatique ;
- Optimiser le foncier constructible en privilégiant le renouvellement urbain ;
- Maîtriser l'urbanisation et limiter la consommation d'espaces agricoles. La limitation de la consommation d'espaces agricoles est rendu possible par :
 - le renouvellement urbain (une maison devient un petit collectif par exemple),
 - la densification avec une densité brute minimale de 30 logements par hectare ;
- Renforcer les mobilités douces et actives à travers un aménagement adapté ;
- Préserver le cadre de vie, les paysages et le patrimoine naturel et bâti ;
- Répondre aux besoins en logements de manière diversifiée et durable ;
- Soutenir les centralités urbaines, en maintenant les services publics au centre-ville ;
- Conforter les pôles littoraux de Beg-Meil, Cap-Coz et Mouterlin ;
- Dynamiser le tissu économique local ;
- Valoriser le secteur primaire, notamment.

INFOS

Pôle urbanisme

Tél. 02 98 51 62 94
service-urbanisme@ville-fouesnant.fr



Les lycéens de Bréhoulou sur les chemins de l'Histoire



Dans le cadre du devoir de mémoire, 31 élèves de classes de première du lycée de Bréhoulou ont participé à un voyage en lien avec le devoir de mémoire du 31 mars au 5 avril, organisé par la Ville de Fouesnant, accompagné de Joël Chandelier Correspondant défense, Francis Touchard adjoint à la vie associative, Alban Huitric, responsable du service enfance-jeunesse, et leurs enseignantes.

Le Mont-Valérien, haut lieu de la Résistance

Le séjour a débuté par le Mont-Valérien, site emblématique de la Résistance française. Un dépôt de gerbe a été effectué par une lycéenne, en présence du drapeau du Comité du Souvenir Français - Pays de Fouesnant, porté par un lycéen. Ce moment solennel a été suivi d'une visite du site, permettant aux élèves de mesurer les sacrifices des résistants durant la Seconde Guerre mondiale.

Découverte du camp du Struthof

Après une première nuit à Paris, le groupe a pris la direction de l'Alsace. Mercredi 1^{er} avril, les élèves ont visité le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, unique camp de concentration nazi implanté sur le territoire français. Créé en 1941, ce camp a vu passer près de 50 000 déportés de nombreuses nationalités.

Le mémorial Alsace-Moselle : une histoire singulière

Jeudi 2 avril, après une courte visite libre de Strasbourg et de sa cathédrale, l'après-midi a été consacré au Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck.

Les élèves ont découvert l'histoire tourmentée de ces territoires, marqués par trois changements de nationalité entre 1870 et 1945, les conséquences de l'annexion allemande, la germanisation forcée, ainsi que l'incorporation de force de milliers de jeunes Alsaciens et Mosellans durant la Seconde Guerre mondiale.

Verdun et la mémoire de la Grande Guerre

Le retour vers Fouesnant, samedi 4 avril, a été ponctué par une étape à Verdun, avec la visite de l'ossuaire de Douaumont et de la tranchée des baïonnettes. Ces lieux emblématiques rappellent l'ampleur des sacrifices consentis lors de la Première Guerre mondiale.

Après une dernière nuit passée à Reims, le groupe a visité la cathédrale.

Ce voyage mémoriel aura permis aux élèves de mieux comprendre l'histoire et de prendre conscience de l'importance de transmettre la mémoire.

“
UN VOYAGE
MÉMORIEL POUR
MIEUX COMPRENDRE
L'HISTOIRE

Rose Goardet, une artiste fouesnantaise au fil du patrimoine breton

Profondément attachée à l'histoire et aux traditions de la Bretagne, l'artiste fouesnantaise Rose Goardet a exposé ses œuvres à la mairie de Fouesnant en mars 2026. À travers ses peintures, elle réinvente les motifs emblématiques des costumes bigoudens, glaziks et, plus largement, de l'art populaire de Cornouaille.

Cet attachement au patrimoine trouve ses racines dans son histoire familiale. Sa grand-mère, fouesnantaise, lui a transmis très tôt le goût des traditions. Les costumes bretons occupent une place importante dans son parcours : sa fille a d'ailleurs été élue Fleurs des pommiers en 2004 au sein du cercle celtique de Fouesnant. Désireuse d'aller plus loin dans l'art breton, Rose Goardet se rapproche du cercle de Pont-l'Abbé où elle rencontre la brodeuse Viviane Élias, ayant contribué à remettre la broderie au goût du jour. Celle-ci la prend sous son aile il y a une vingtaine d'années et influence durablement son travail.

Si elle explore également le registre Glazik, inspiré par la présence de sa petite-fille à Quimper, le costume bigouden retient particulièrement son attention pour la richesse de ses symboles : plume, bélier, cœur, ligne fougère... autant de signes porteurs de sens et d'histoire.

Son sentiment d'identité bretonne se renforce dès le collège, notamment lors de grands événements marquants comme le naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978, révélateur de la solidarité bretonne, ou encore les luttes de Plogoff. Héritière d'un fort ancrage culturel - son arrière-grand-père était le célèbre sonneur Fañch Bodivit - elle lui rend hommage en créant un trophée remis lors du concours des sonneurs de Gourin.

Bijoutière depuis plus de quarante ans, Rose Goardet transmet dans ses tableaux ses émotions, ses souvenirs d'enfance, mais aussi l'actualité, avec parfois une pointe de malice, comme dans l'histoire de la «bête du Lorc'h» au Cap-Coz. Très investie dans la vie associative locale, elle soutient régulièrement des actions solidaires par le don de ses créations.

Convaincue que la culture bretonne doit continuer de rayonner, elle partage aujourd'hui son travail bien au-delà du territoire grâce aux réseaux sociaux, touchant un public international. Pour elle, une exposition réussie est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges et d'enrichissement intellectuel.



QUELQUES DATES

- Exposition à Kerbader fin juillet
- Présence au Pardon de Kerbader le 28 août
- Participation à la Fête des Brodeuses
- Présence au Festival de Cornouaille

Bel Été, la scène en plein air

Chaque été, la Ville de Fouesnant-les Glénan et l'Office municipal de Tourisme proposent une riche saison artistique estivale. Du 7 juillet au 20 août 2026, chaque semaine les mardis, mercredis et jeudis à 18h30, retrouvez Place aux Mômes, Côté Cour et Jazz à la plage.



La Pomme | Compagnie Eve&Eve

© Jean Nicolas des Pommes



Ray Time | Jazz, soul et blues

© Lolo Fest Jazz



WANTED | Compagnie Bruital | Mime bruité

© Jean-Claude Gab

PLACE AUX MÔMES

GRATUIT

Tous les mardis à 18h30

Au cœur d'un environnement verdoyant et à proximité des plages, des spectacles variés et adaptés au jeune public sont proposés dans le cadre de Place aux Mômes, un rendez-vous initié par le réseau Sensation Bretagne.

Lieu : Théâtre de plein air de Pen An Cap à Cap-Coz, route du port 29170 Fouesnant.
> En cas de grosse intempérie : annulation du spectacle.

Au programme :

- Mardi 7 juillet 2026 : La Légende de Verbruntschneck** | La Fox Compagnie | Théâtre participatif
- Mardi 14 juillet : L'Aventure des Poils** | Les Zinzins | Musique
- Mardi 21 juillet : Dancing Spirit** | Compagnie LAM | Cirque, fitness et burlesque
- Mardi 28 juillet : Ça Va l'faire** | Diego et Joanes | Cirque et humour
- Mardi 4 août : Be Ice Cycle** | Zirkus Morza | Cirque - Acrobatie
- Mardi 11 août : La Pomme** | Compagnie Eve&Eve | Cirque - Acrobatie
- Mardi 18 août : Le Déraillo Sprint** | Compagnie Choukibenn | Théâtre, musique et humour

CÔTÉ COUR

GRATUIT

Tous les mercredis à 18h30

En cœur de ville, de courts spectacles tout public qui empruntent aux arts de la rue, variés (théâtre, acrobatie, clown, danse...) sont proposés pour débiter la soirée du mercredi de la plus belle des manières, en famille, seul ou entre amis !

Lieu : En cœur de ville, dans la cour de l'école de Kerourgué, 63 rue de Kerourgué 29170 Fouesnant.
> En cas de grosse intempérie : repli sous le préau de l'école (sous réserve de faisabilité technique).

Au programme :

- Mercredi 8 juillet 2026 : MURAIÉ** | Compagnie Dédale de Clown | Comédie burlesque et installation murale
- Mercredi 15 juillet : Le Manipophone** | La Poupée Qui Brûle | Tour de chant marionnettique
- Mercredi 22 juillet : Les Misérables** | Les Batteurs de Pavés | Théâtre de rue
- Mercredi 29 juillet : French Touch Made in Germany** | IMMO | Cirque et humour
- Mercredi 5 août : WANTED** | Compagnie Bruital | Mime bruité
- Mercredi 12 août : Détours** | Compagnie Zoï | Danse, manipulation d'objets, peinture et chant
- Mercredi 19 août : Guard save the Queen** | Radio Cirque | Théâtre

JAZZ À LA PLAGE

GRATUIT

Tous les jeudis à 18h30

La Ville de Fouesnant s'associe à l'association quimpéroise les Aprèm'Jazz pour offrir, en sortie de plage et à l'heure de l'apéro, un bouquet de concerts gratuits.

+ un bar éphémère est ouvert sur le site les soirs de concerts.

Lieu : Pointe de Mouterlin à Mouterlin, route de la Pointe de Mouterlin, 29170 Fouesnant (près du parking de la pointe).
> En cas de grosse intempérie : annulation du concert.

Au programme :

- Jeudi 9 juillet 2026 : Le Big Band des Aprèm'Jazz** | Jazz instrumental
- Jeudi 16 juillet : Mighty Mambo** | Fanfare latin jazz et cubop
- Jeudi 23 juillet : Starship Coopers** | Soul funk
- Jeudi 30 juillet : Ray Time** | Jazz, soul et blues
- Jeudi 6 août : 70's Soul Tribute** | Soul, funk et jazz
- Jeudi 13 août : Gangbé Brass Band** | Afrobeat
- Jeudi 20 août : Mojo Diggers** | Chicago Blues



ESCALE DES ARTS

Du 6 juillet au 22 août 2026,

l'Archipel accueille chaque semaine les œuvres de deux artistes plasticiens (peintres, photographes, graveurs, etc.) du pays fouesnantais, amateurs ou professionnels.

Lieu :

À l'Archipel, pôle d'action culturelle de Fouesnant, 1 rue des Îles, 29170 Fouesnant
Aux horaires d'ouverture de l'Archipel.

Consultez la liste des artistes sur le site de l'Archipel



MAIS AUSSI

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

La Médiathèque

Pour les vacanciers, une formule d'abonnement passager (8€). Un abonnement valable un mois pour découvrir les riches collections de la Médiathèque et pour emprunter jusqu'à 20 documents parmi les livres, livres-audio, CD, vinyles, revues, partitions, DVD, jeux vidéo, liseuses, lecteurs DVD et lecteurs audio.

Le 3^e lieu

Se détendre, lire la presse, jouer ou boire un café : le hall, le rez-de-jardin et le patio de l'Archipel accueillent petits et grands selon leurs envies. Le 3^e lieu propose presse quotidienne, ouvrages de la Médiathèque et ludothèque sur place, ainsi qu'un café mettant à l'honneur des produits locaux.

La sécurité au cœur des plages

Chaque été, la Ville de Fouesnant accueille de nombreux touristes, ce qui nécessite une sécurité renforcée. Sur la commune, on dénombre quatre postes de secours plus un centre de secours sur l'Île Saint-Nicolas des Glénan.

Les plages du Cap-Coz, Kerambigorn, Maner Coat Clevarec et Kerler sont surveillées de 13h30 à 19h30 du 4 juillet au 30 août. Le centre d'incendie et de secours de Saint-Nicolas est ouvert du 4 juillet au 30 août également.



Une formation professionnelle

Depuis de nombreuses années, la Ville de Fouesnant conventionne avec le SDIS du Finistère afin d'assurer la surveillance des plages fouesnantaïses. La Ville de Fouesnant met à disposition du SDIS les postes de secours ainsi que tout le matériel nécessaire à leur bon fonctionnement.

En 2025, sur les quatre plages, les sauveteurs ont comptabilisé environ :

- 1367 conseils et actions de prévention
- 129 actes de secours (urgence, accidents nautiques, nageurs en difficulté, etc.)

Chaque année, la Ville de Fouesnant alloue un budget d'environ 100000€ pour la surveillance des plages.

Les postes sont constitués de 4 sauveteurs dont 3 présents en permanence afin d'assurer les rotations. Pour exercer en tant que sauveteur, il est indispensable d'être majeur, reconnu apte médicalement, titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et titulaire du PSE1 et du PSE2 (Premiers Secours en Équipe de niveau 2).

Les sauveteurs bénéficient d'une formation en deux temps. Un premier week-end, les 1er et 2 mai, était destiné aux personnes n'ayant jamais exercé en poste de secours. La formation s'est ensuite poursuivie les 8, 9 et 10 mai avec les sauveteurs ayant déjà une expérience en poste. L'ensemble des cinq journées de formation a eu lieu sur les plages du Cap-Coz et de Kerambigorn.

Le premier week-end a été consacré aux apports théoriques : connaissance de l'océan et de ses dangers, rappel des gestes de secourisme en équipe, gestion d'un poste de secours et organisation des interventions.

La seconde partie de la formation :

- apprentissage de la gestion d'un poste de secours ;
- maîtrise des techniques de sauvetage aquatique ;
- repérage et analyse des dangers sur une plage surveillée ;
- interventions simulées dans des conditions proches de la réalité opérationnelle.

Les sauveteurs ont également été évalués au travers de plusieurs épreuves physiques et sportives.



Accessibilité handicap

Sur les plages du Cap-Coz et de Kerambigorn, un tiralo est mis à disposition près des postes de secours (fauteuil à trois roues, étudié pour rouler sur le sable et équipé de flotteurs pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se baigner), ainsi que deux hippocampes (fauteuil plus léger, étudié pour arpenter les plages et franchir les obstacles). Un tapis d'accessibilité est disponible à la plage de Kerambigorn et, nouveauté cet été, un second a été installé à Cap-Coz.



Préservation des Glénan : une nouvelle approche avec le conseil de l'archipel

L'archipel des Glénan est un site d'importance écologique majeure. Refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères marins, il abrite également des fonds marins remarquables et des paysages uniques. Son caractère exceptionnel l'a rendu très attractif et l'archipel des Glénan fait depuis quelques années l'objet d'une fréquentation importante. Le projet de préservation de l'archipel s'inscrit dans une démarche renouvelée suite à l'abandon du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Saint-Nicolas en mer (avril 2025) avec l'ambition de fédérer autour d'un objectif commun construit pour un avenir durable de l'archipel. Ce nouveau projet est co-porté par l'État, la Commune de Fouesnant et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais et implique l'ensemble des acteurs locaux.



“
UNE IMPORTANCE
ÉCOLOGIQUE
MAJEURE

Mise en place du Conseil de l'archipel

Ainsi, jeudi 22 janvier 2026, Rémi Recio, le Secrétaire général de la Préfecture du Finistère, Alexandre Ely, l'Administrateur général des Affaires maritimes de la Préfecture maritime de l'Atlantique, et Roger Le Goff alors Maire de Fouesnant et Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, ont présidé le premier Conseil de l'archipel des Glénan. Ce Conseil de l'Archipel est un espace de dialogue, lieu d'information, de formulation de propositions et d'évaluation des actions. Il vise à garantir que les décisions prises par les autorités compétentes soient éclairées par la connaissance du terrain et partagées par l'ensemble des acteurs.

Une gouvernance renouvelée pour un projet coconstruit avec les acteurs du territoire

Cette nouvelle approche privilégie une méthode coconstruite entre l'État, la Commune de Fouesnant et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, ancrée dans le territoire et impliquant l'ensemble des acteurs locaux. Elle se veut progressive et agile, tenant compte des suivis et évaluations pour permettre les ajustements nécessaires aux réalités du territoire. Le Conseil de l'archipel instaure une gouvernance renouvelée assurée par un co-pilotage État/collectivités innovant.

Concilier attractivité et biodiversité

L'objectif général du projet est de concilier fréquentation, activités humaines et préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'archipel. Il vise à garantir :

- Un patrimoine naturel exceptionnel préservé et transmis aux générations futures,

- Des activités économiques et récréatives maintenues et pérennisées,
- Une expérience de qualité pour tous les visiteurs dans le respect du site.

Le succès des groupes de travail

Depuis septembre 2025, l'État et les collectivités ont réuni trois groupes de travail dédiés à la préservation des îles et îlots à enjeux, à la fréquentation terrestre, et à la fréquentation nautique. Cette phase de concertation a permis des avancées notables et une adhésion générale, notamment grâce à l'importante mobilisation des acteurs.

Mesures et orientations à venir

En 2026, le travail collectif se poursuit. Des premières mesures sont déjà approuvées :

- un arrêté inter-préfectoral afin d'harmoniser la réglementation et assurer une meilleure protection des sites.

- Le lancement d'une étude de faisabilité pour l'établissement d'une jauge de fréquentation de l'archipel.

Parmi les orientations retenues pour les années à venir : une réflexion sur la mise en place d'un plan de balisage et de chenaux d'accès aux plages, des actions de sensibilisation, une gestion commune de l'archipel, un accueil dans de meilleures conditions, un encadrement renforcé de certaines activités.

Agir dès maintenant !

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'actions ont déjà été entreprises par la commune, notamment avec la mise en place de mouillages collectifs de moindre impact à destination des petites unités et semi-rigides afin d'éviter le beachage ou l'utilisation d'une ancre. Chacun doit être acteur de la préservation des Glénan par des actions simples. Utiliser ces dispositifs en fait partie !

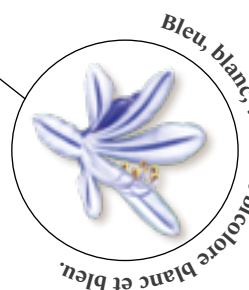


Je suis une agapanthe



8
espèces
différentes

500
variétés



Bleu, blanc, violet et bicolore blanc et bleu.



Entretien

Couper les fleurs fanées pour garder une belle plante, supprimer les feuilles sèches en fin d'hiver, ne pas tailler les feuilles vertes : elles nourrissent la plante.



Exposition

Soleil ou mi-ombre. Plus il y a de soleil, plus la floraison est abondante, très bien adaptée aux zones littorales.



Plantation

Pour les régions froides, début d'automne. Pour régions douces (sol encore tiède) et en pot : toute l'année hors gel et canicule.



Couleurs

Bleu, blanc, violet et bicolore blanc et bleu.



Floraison

De juin à août, parfois jusqu'en septembre en climat doux.

Découverte patrimoniale près de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul : un passé qui refait surface

À l'occasion des travaux d'aménagement du placître de l'église Saint Pierre et Saint-Paul, une découverte est venue enrichir l'histoire de la commune. Trois statues religieuses en pierre ont en effet été découvertes à proximité immédiate de l'édifice, lors de deux interventions successives, les 19 septembre et 6 octobre.

La Ville a engagé la procédure réglementaire en lien avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine, qui a informé la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). L'une des sculptures représente le Christ. En revanche, l'identité des deux autres personnages reste à confirmer et fait actuellement l'objet d'études approfondies par les archéologues intervenus sur place. Il pourrait s'agir de la Vierge Marie et de Saint Jean.

Les premières observations laissent penser que ces statues, probablement en granit, pourraient dater du XVII^e siècle. Le calvaire qui a été construit en 1661 est composé de granit et de kersantite (roche magmatique très présente en Bretagne). L'église a subi de nombreuses restaurations à la suite d'un orage puis d'un incendie en 1754. L'orage a provoqué l'effondrement du clocher qui a entraîné la destruction du chevet de l'église, ce qui aurait pu endommager le calvaire.

Outre les statues, de nombreux fragments d'ossements ont été découverts dans une terre remaniée. S'ils ne constituent pas une sépulture à proprement parler, ces éléments feront l'objet d'une réinhumation. Un cimetière qui se trouvait au niveau de la façade sud a été déplacé.

Le devenir des statues n'est pas encore décidé. Elles pourraient être remises sur le calvaire récemment restauré ou exposées à l'intérieur de l'église. Une décision sera prise en concertation entre la commune, l'État et la paroisse.

Cette découverte met en lumière la richesse du patrimoine Fouesnantais et la nécessité de concilier aménagement du territoire et respect de l'histoire.



Le vélo s'impose entre Moustierlin et Pont-Henvez

Sur la route de Mestrezec, la CCPF et la Ville de Fouesnant poursuivent leur engagement en faveur des mobilités douces. Avec l'achèvement de la seconde phase de travaux, l'itinéraire cyclable entre Moustierlin et le giratoire de Pont-Henvez est désormais continu, plus lisible et sécurisé pour les cyclistes, piétons et automobilistes.

Cet axe structurant du territoire avait déjà bénéficié d'un premier aménagement. Cette nouvelle étape vient renforcer la cohérence de l'ensemble et faciliter les déplacements du quotidien. L'objectif est double : encourager l'usage du vélo, pour les trajets utilitaires comme de loisirs, et améliorer la qualité de la chaussée. Des aménagements concrets pour circuler en sécurité :

- 700 mètres de voie cyclable créés.
- 550 mètres de piste existante rénovés.

Démarrés en février 2026, les travaux viennent de s'achever, offrant un itinéraire continu et confortable.

Chiffres clés

- 680 000€ HT pour les travaux de voirie :
 - > 345 000€ HT pour les aménagements cyclables, portés par la CCPF et la Ville de Fouesnant, avec une participation de l'État (Fonds mobilités actives) à hauteur de 48% ;
 - > 335 000€ HT pour les aménagements de voirie, à la charge de la commune de Fouesnant, avec le soutien du Département du Finistère.
- 28 400€ HT pour les études et la Maîtrise d'œuvre.

Le bon réflexe

Pour les trajets courts, le vélo constitue une alternative pratique, économique et respectueuse de l'environnement.

Avec cette opération, la CCPF confirme sa volonté de développer des liaisons cyclables sécurisées et de faciliter les déplacements entre les communes.

Proximité, responsabilité, action

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte particulier, avec une équipe majoritaire renouvelée à près d'un tiers. Ce renouvellement apporte de nouvelles énergies, de nouveaux regards et confirme surtout une volonté commune : poursuivre un projet cohérent pour Fouesnant, fidèle à ce qui fait son identité et sa qualité de vie. Notre engagement reste intact : préserver l'équilibre de notre commune, accompagner son développement avec mesure et garder le cap fixé avec les Fouesnantaïses et les Fouesnantaïses depuis plusieurs années. Ce cap, nous le défendons avec conviction mais aussi avec humilité, conscients que l'action municipale doit rester proche des habitants, attentive aux préoccupations du quotidien et respectueuse de chacun.

Nous savons déjà que certains feront le choix d'une opposition davantage tournée vers la contestation que vers la construction. C'est leur droit. Des effets d'annonce occupent parfois davantage l'espace que les véritables enjeux locaux. Une opposition utile enrichit le débat démocratique, une opposition systématique l'appauvrit ! Mener une commune exige autre chose que le commentaire permanent : cela demande du sens des responsabilités, de la constance et une volonté sincère de faire avancer l'intérêt général. Un mandat dure six années, ce qui laisse la porte ouverte à une évolution.

Notre responsabilité est de faire vivre une commune dynamique, attractive et solidaire, sans jamais négliger aucun citoyen, aucun quartier, aucune génération.

Les défis sont nombreux : logements, enfance, cadre de vie, transition environnementale, vie associative, dynamisme culturel et économique. Nous les aborderons avec pragmatisme et détermination, dans un esprit collectif et apaisé.

Ce mandat sera celui de l'adaptation et de l'écoute. Parce qu'une commune ne se dirige pas dans le bruit, mais dans la constance, la proximité et la confiance.

C'est avec cet état d'esprit que nous poursuivons notre engagement au service de Fouesnant et de tous ceux qui y vivent, y travaillent et y sont attachés.

Bel été à tous.

Fouesnant Passionnément

Déni de démocratie à Fouesnant

Élus depuis seulement deux mois, nous sommes déjà confrontés à un fonctionnement démocratique sclérosé qui interroge sur la place accordée au débat et au respect des élus municipaux à Fouesnant.

La démocratie ne se résume pas à une majorité qui décide seule. Depuis les philosophes grecs jusqu'à nos institutions modernes, elle repose sur un principe simple : le pouvoir doit s'exercer dans le respect du pluralisme, de l'information et du débat contradictoire.

Or, dès le début du mandat, plusieurs décisions importantes ont été prises sans échange ni concertation. L'exemple le plus marquant concerne les nominations effectuées par le maire aux postes de délégués. Toutes ont été attribuées exclusivement à la totalité des conseillers de la majorité, sans information préalable des élus d'opposition. Plus grave encore, l'ensemble de ces nominations a été découvert a posteriori sur le site internet de la mairie.

Ces désignations soulèvent plusieurs interrogations légitimes. Quel est précisément le rôle de ces délégués au regard des missions déjà exercées par les adjoints ? Existe-t-il un risque de redondance ? Ces fonctions donnent-elles lieu à des indemnités complémentaires ? Les délégués devront-ils rendre compte régulièrement de leur activité et de leur fréquence d'intervention ?

La question est particulièrement importante pour les délégués de quartier, dont le rôle devrait être de renforcer le lien entre les habitants et la municipalité, dans un esprit d'écoute et de proximité. Encore faut-il que leurs missions soient définies avec transparence. À ce jour, nous constatons que nous en sommes loin.

Une démocratie locale saine repose pourtant sur la transparence, le respect des élus et la qualité du dialogue.

Le groupe Ensemble pour Fouesnant continuera à défendre une vie publique ouverte, respectueuse et démocratique. Parce qu'une commune se construit avec toutes les voix de ses habitants.

Ensemble pour Fouesnant

Nous remercions les électeurs qui nous ont fait confiance lors de l'élection municipale du 15 mars dernier. Les premiers échanges que nous avons eus avec la nouvelle équipe municipale ont été empreints de respect, sans que nous renoncions pour autant à l'expression de nos divergences.

À l'approche des élections municipales, l'ancienne équipe a diminué l'endettement de la commune valorisant ainsi son bilan jusqu'en 2025. Pourtant, la précarité de l'équilibre financier actuel, résultante des projets démesurés en cours de réalisation (cinéma, padel...) se fait maintenant ressentir et nécessite un nouvel endettement significatif. Le document d'orientation budgétaire pour 2026 prévoit en effet un endettement supplémentaire de 4 M€. Lors du conseil municipal du 21 avril, nous avons exprimé des réserves sur le budget de 2026. Nous déplorons l'absence de Plan Pluriannuel d'Investissements pourtant prévu au règlement budgétaire et financier adopté en conseil municipal. Ce document permettrait, non seulement aux élus, mais aussi à chaque Fouesnantaïse de mesurer à moyen et long terme le poids financier des investissements et d'en débattre. Par ailleurs, nous pensons qu'une majoration de la taxe d'habitation qui ne touche que les résidences secondaires aurait permis de sécuriser un budget qui engage l'ensemble des Fouesnantaïses pour de nombreuses années et de financer, par exemple, des mesures en faveur de la mobilité et de l'autonomie.

Conformément aux engagements que nous avons pris pendant la campagne et en adoptant la charte de l'élu, nous accorderons pendant toute la durée de notre mandat une attention toute particulière aux risques de conflits d'intérêts tels que définis par la loi. La prévention de ces conflits est d'intérêt général. Par exemple, les élus Alternative Fouesnant ne participeront pas aux votes concernant directement les associations dont ils sont co-administrateurs. Nous espérons que tous les élus au Conseil Municipal prendront le même engagement.

Alternative Fouesnant



FOUESNANT-LES GLÉNAN



VITAMINES
SEA



PROGRAMME
DES ACTIVITÉS
LUDIQUES ET
BIEN-ÊTRE

AVRIL/OCTOBRE 2026

 WWW.TOURISME-FOUESNANT.FR



LA RIVIERA
BRETONNE
FOUESNANT-LES GLÉNAN